



Gérer  
au mieux  
la LPO



## La mobilisation autour de la LPO limite le déficit

Pour la seconde année consécutive, la LPO a enregistré un déficit au terme de son exercice qui s'élève à 206 k€ en 2015. Si les produits ont baissé de 323 k€, les charges ont également enregistré une érosion de 229 k€. Le budget de la LPO en 2015 représente 12 560 k€ de produits pour 12 766 k€ de charges.

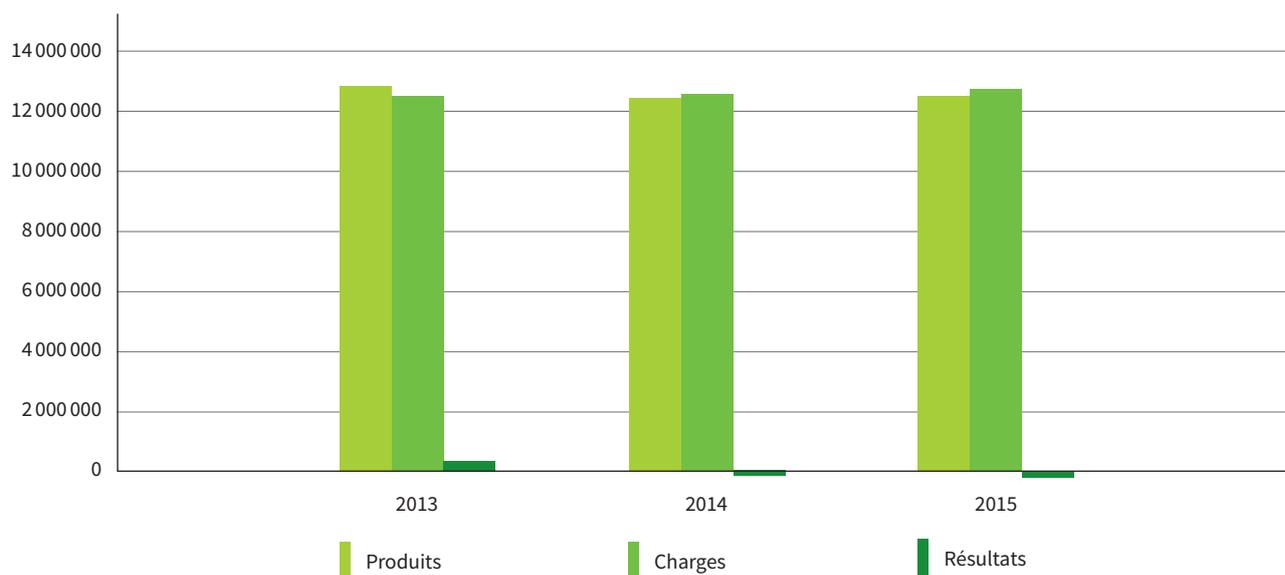
Paradoxalement, de nombreuses ressources se sont accrues en 2015 en dépit de ce déficit : à commencer par les ventes de la Boutique LPO (+ 310 k€), les dons (+ 242 k€), et les cotisations des adhérents (+ 22 k€) mais aussi certains financements publics dont les collectivités locales (+ 77 k€). Ces produits supplémentaires proviennent essentiellement des particuliers qui, adhérents, bénévoles, donateurs ou clients, se mobilisent pour soutenir les actions menées par la LPO. Sans eux, l'exercice 2015 qui se solde par un déficit de 1,6% (par rapport au budget) aurait été plus important. D'autant que certaines sources de financement de la LPO se sont tassées en 2015 comme les partenariats et mécénats avec les entreprises, voire ont chuté comme les legs et autres libéralités (- 638 k€).

Face à la baisse des produits, la LPO a su réagir pour limiter le volume des charges qui ont donc enregistré aussi une baisse, même si relativement moins marquée. La plupart des charges sont donc en diminution en 2015, à l'exception des achats générés par la Boutique qui se sont accrus en raison de l'accroissement considérable des ventes. C'est ainsi que tous les membres de l'association, administrateurs, bénévoles et salariés, ont veillé à limiter les dépenses liées à leur activité (transports, fournitures, etc.) sans remettre en cause pour autant leur engagement au service de la biodiversité, comme le montre le compte emploi des ressources (voir page suivante). Notons que la masse salariale, qui représente environ 50% des charges de la LPO, a aussi diminué lors de cet exercice : le montant de la masse salariale brute chargée s'élève à 6 218 k€, contre 6 368 k€ en 2014 ; soit une baisse de 2,4% après les hausses de 5% en 2014 et de 4,7% en 2013. Cette maîtrise de la principale charge présente dans le budget de la LPO illustre notamment le moindre recours à des contrats durant l'année (et correspond à un effritement de l'activité).

## Des comptes certifiés pour une gestion transparente

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2015 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, le Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.



**Évolution du budget de la LPO entre 2013 et 2015**

	31 déc. 2013	31 déc. 2014	31 déc. 2015
Produits d'exploitation	10 773	11 824	11 701
Charges d'exploitation	12 223	12 210	12 230
Résultat d'exploitation courant	- 1 450	- 387	- 529
Résultat financier	111	2	- 8
Résultat exceptionnel	1 320	196	217
Impôt sur les sociétés (-)	- 22	0	- 35
Report fonds dédiés	+ 322	+ 77	+ 148
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	+ 281	- 112	- 206

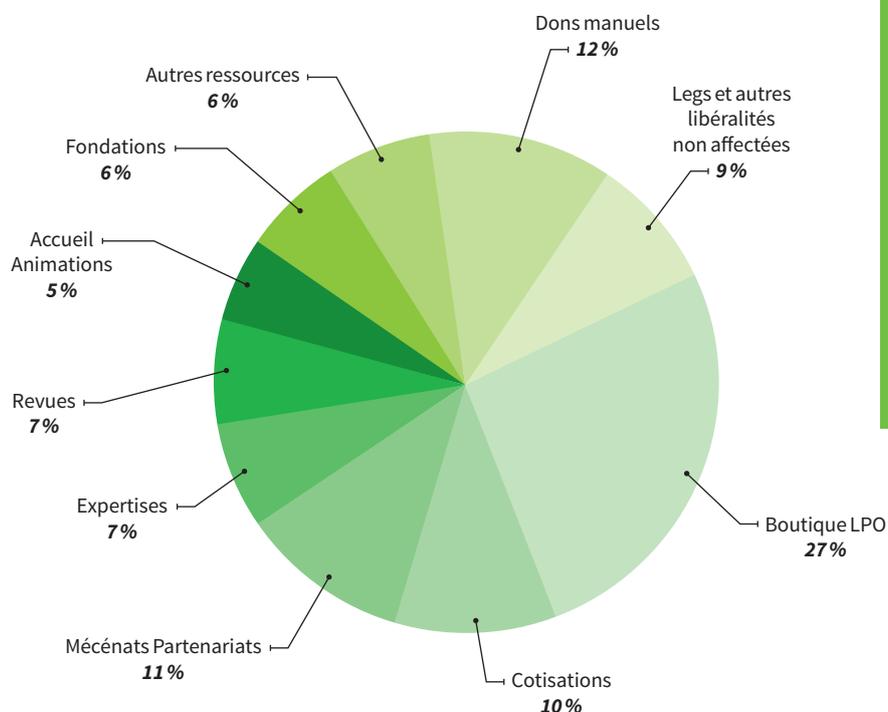
**Compte de résultat en milliers d'euros**

## Plus de 88 % des ressources directement affectées aux actions !

En 2015, la LPO a consacré 10 859 k€ à ses missions sociales contre 10 457 k€ en 2014, passant de 86 % à plus de 88 % des ressources perçues directement engagées sur les actions. Ainsi, malgré la baisse des produits reçus en 2015, l'association est parvenue à affecter davantage de moyens au service de la biodiversité. Cette évolution a été possible en raison des efforts consentis sur les frais de fonctionnement qui passent de 1 036 k€ en 2014 à 912 k€ en 2015 et d'une rationalisation des frais de collecte (passant de 6 % à 4 %).

La part des ressources privées dans le budget 2015 de la LPO s'élève à 60 % (64 % en 2014) et est constituée à hauteur de 13 % de dons et legs et de 47 % d'autres ressources privées (Boutique, cotisations, mécénats, expertises, revues etc.). Au total, ces produits s'élèvent à 7 170 k€. Les ressources publiques représentent donc 40 % des produits perçus par la LPO, soit 4 776 k€ (essentiellement en provenance du Ministère de l'Environnement et de l'Europe).

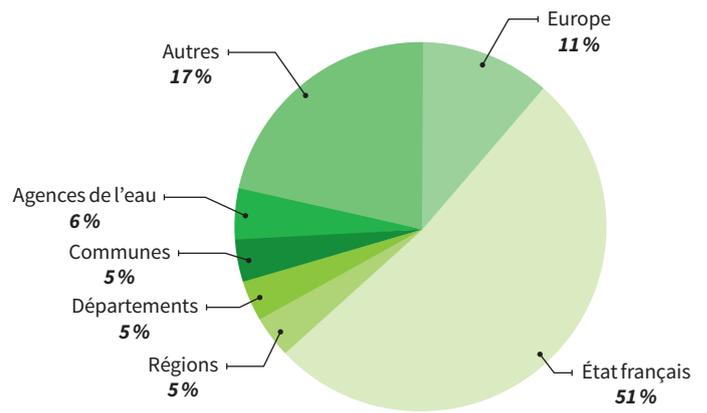
La diversité de l'origine des ressources, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, constitue un élément fort de sécurisation financière de la structure en dépit du déficit 2015 ; elle illustre également la confiance que beaucoup, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes afin de préserver la nature et défendre la biodiversité.



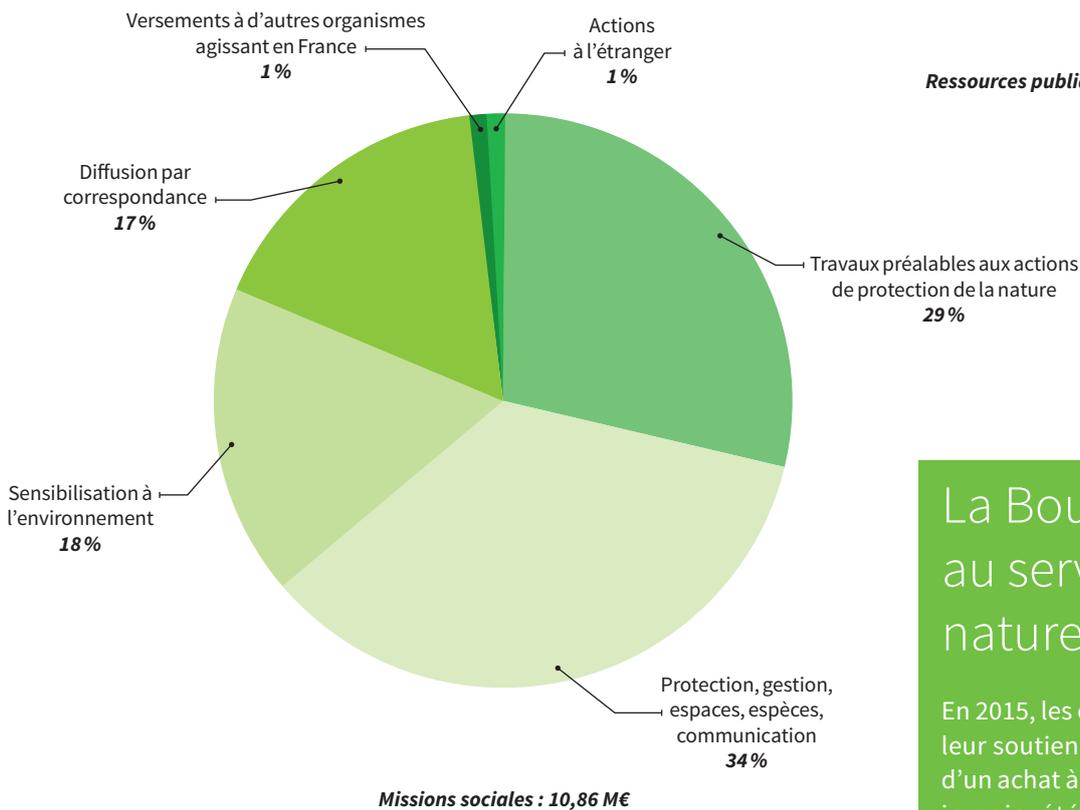
**La LPO consolidée par la diversité des ressources privées : 7,17 M€**

## Des donateurs généreux

En 2015, les sympathisants ont été sollicités à diverses reprises pour soutenir notre association. Nombre d'entre eux ont été touchés par les deux campagnes d'appel à dons : « Espèces migratrices, soutenons-les dans leur étonnant et périlleux voyage » et « Biodiversité et climat : il est encore temps d'agir ». D'autres ont choisi de soutenir la LPO sans affecter leur don à un programme particulier. C'est notamment le cas de toutes les personnes ayant opté pour le prélèvement automatique mensuel qui permet à l'association de développer ses actions de protection de la faune et la flore en s'appuyant sur des bases budgétaires sécurisées par une plus grande visibilité. C'est d'ailleurs ce moyen de paiement qui est proposé aux personnes que nous sensibilisons lors de nos campagnes menées dans les rues de toute la France. Depuis les tests menés avec succès en 2014, ils sont plus de 2 000 à nous avoir ainsi rejoints. La LPO est d'autant plus reconnaissante de ces élans de générosité que la recherche de fonds privés et la diversification de ses ressources sont fondamentales pour renforcer son indépendance et rester en capacité d'agir selon les priorités qu'elle valide.



**Ressources publiques : 4,78 M€**



**Missions sociales : 10,86 M€**

# 7,4%

Grâce à une gestion rigoureuse, les frais de fonctionnement de la LPO baissent à 7,4% en 2015, soit 912 K€ de coûts affectés au support des actions ainsi qu'à la gouvernance : relations avec les bénévoles, ressources humaines, animation du conseil d'administration...

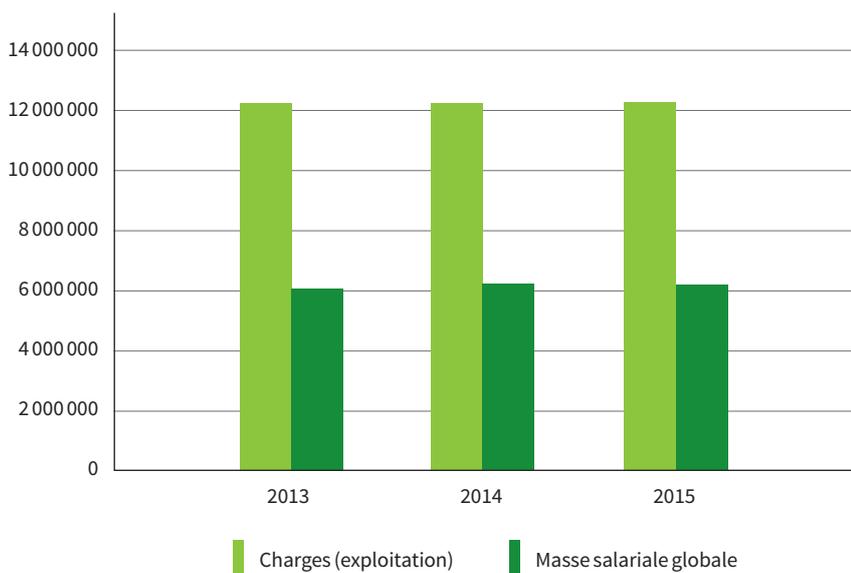
## La Boutique LPO au service de la nature

En 2015, les clients ayant marqué leur soutien à la LPO par le biais d'un achat à la Boutique n'auront jamais été aussi nombreux, portant ainsi le chiffre d'affaires à 1,97 million d'euros. Avec une progression de 30% du chiffre d'affaires, l'activité Ventes représente 27% des ressources privées de l'association pour l'année 2015. Un choix élargi de produits sur le thème de la nature ainsi que la sortie événement de l'Atlas des oiseaux de France métropolitaine ont ainsi permis d'augmenter de manière significative la participation de la Boutique LPO aux actions de l'association.

[www.lpo-boutique.com](http://www.lpo-boutique.com)

## « Bilan social »

### De nouveaux outils au service des ressources humaines



Évolution 2013/2015 du poids de la masse salariale

#### • Budget

#### Tassement de la masse salariale

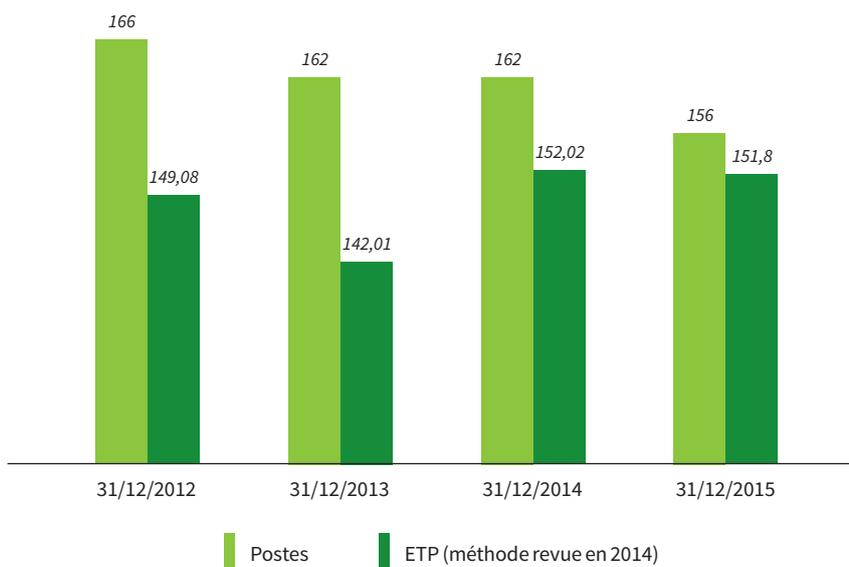
La masse salariale brute chargée s'élève à 6 218 k€ en 2015, contre 6 368 k€ en 2014 ; soit une baisse de 2,4 % après les hausses de 5 % en 2014 et de 4,7 % en 2013. Elle représente ainsi 50,8 % du budget (fondé sur les charges d'exploitation).

Si la masse salariale est liée à certaines variations de cet indicateur indépendamment de l'effectif et des salaires (départ à la retraite, valeur du point, etc.), elle résulte surtout de la baisse du nombre de contrats enregistrés sur l'année. En outre, la valeur du point CCNA a seulement augmenté de 2 centimes en novembre, n'impactant que très peu la masse salariale.

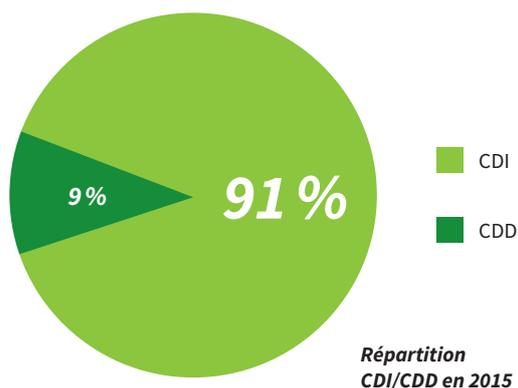
#### • Salariés

#### Un effectif en légère baisse

La LPO comprenait 156 salariés au 31/12/15, soit 6 de moins qu'un an plus tôt. Ce tassement s'explique essentiellement par un effritement de l'activité. Ce constat est corroboré par la baisse du nombre de contrats de travail enregistrés sur l'ensemble de l'année, qui passe de 194 en 2014 à 188 en 2015.



Effectifs 2012/2015 en postes et en ETP



## • Contrats

### Une sécurisation de l'emploi

Les CDI représentaient 91 % des contrats au 31/12/15, contre 85 % fin 2014. La LPO employait ainsi 142 CDI en 2015 contre 137 un an plus tôt. Ce renforcement de la part des contrats pérennes illustre la volonté de l'association de lutter contre la précarisation de l'emploi malgré un contexte financier incertain.

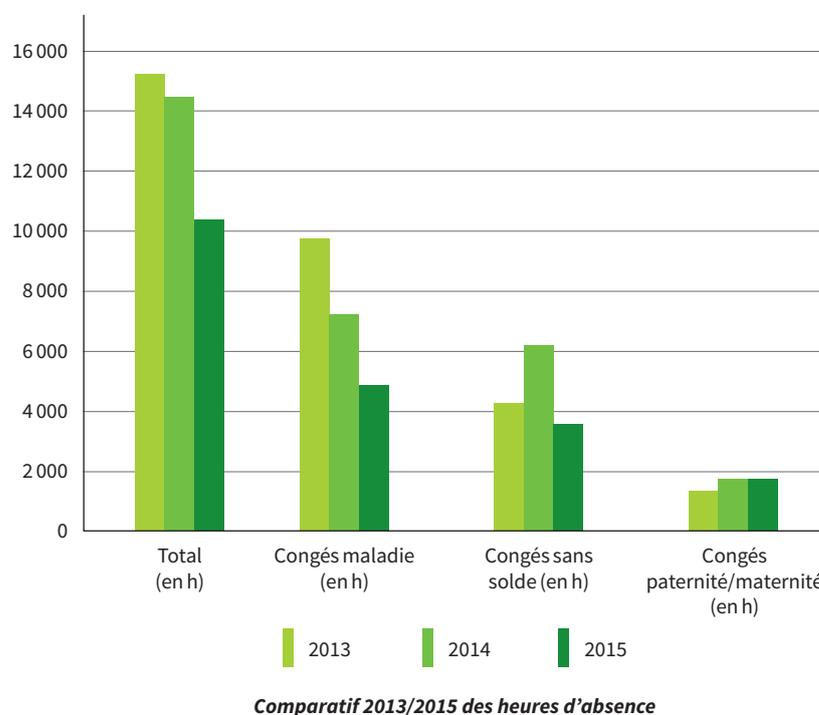
## • Temps de travail

### Très peu d'absences

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 273 315 heures en 2015, contre 266 910 heures en 2014 et 264 463 heures en 2013. Tandis que moins de salariés ont travaillé à la LPO en 2015, cet accroissement des heures travaillées s'explique essentiellement par une baisse importante des absences pour congés maladie, sans solde ou maternité/paternité.

En effet, le nombre global d'heures d'absence s'élève à 10 388 en 2015 contre 14 499 en 2014. Ces heures sont réparties de la façon suivante : 47 % en congés maladie (4 851 heures), 35 % en congés sans solde (3 661 heures), et 18 % en congés maternités/paternités (1 876 heures).

L'absentéisme lié aux arrêts maladies connaît donc une chute très importante car il s'élève désormais à 1,77 % en 2015, contre 2,42 % en 2014 et 3,73 % en 2013.

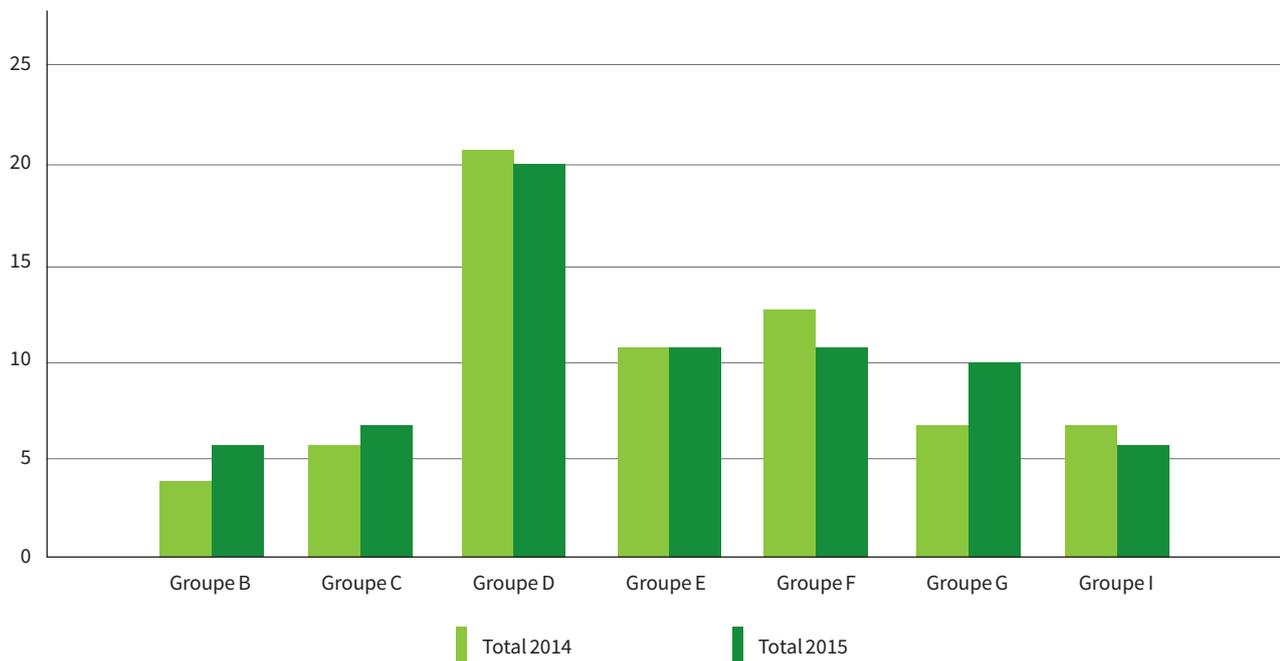


## • Salaires

### Une hiérarchie des rémunérations stable

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,57 en 2015, soit en légère augmentation par rapport à 2014 (4,54). Il est évalué en moyenne à 5,5 dans le secteur non marchand (Sources : Études sur les rémunérations individuelles – Associations et fondations – Deloitte, TASTE, Comité de la Charte, France Générosités – Février 2014).

La direction de la LPO a publié début 2016 une note discutée avec les représentants du personnel exposant sa politique salariale et diffusée auprès des salariés. Dans celle-ci, la LPO s'engage à veiller à ne pas dépasser un écart de 1 à 5 entre la plus faible et la plus forte rémunération au sein de l'association.



Répartition des formations par groupe 2014/2015

## • Formations

### Près de la moitié des salariés ont bénéficié d'une formation

La LPO a cotisé un montant total de 85 666 € en 2015 (89 194 € en 2014) auprès d'Uniformation.

Au total, les salariés de la LPO ont bénéficié en 2015 d'un total de 2 816,5 heures de formation comprenant 1 376,5 heures non financées par le Plan (dont 906,5 dispensées par l'Aten). Soit davantage qu'en 2014 avec un total d'heures de formation qui s'élevait alors à 2 221.

Au total ce sont 71 salariés qui ont bénéficié d'au moins une formation en 2015, soit 45 % de l'effectif au 31 décembre. Pour rappel, ils étaient 69 en 2014, soit 43 % de l'effectif.

En marge de la mise en place et du suivi du plan de formation annuel, la LPO a élaboré un nouveau référentiel métiers en 2015, grâce au soutien de l'Aten et du cabinet Akina. C'est ainsi que 31 métiers ont été identifiés et détaillés dans des fiches spécifiques (ainsi que 6 fonctions). Ce travail a permis de recenser les compétences attendues pour occuper un métier et permettra ainsi de mieux identifier les besoins en formations des salariés pour s'adapter aux nouveaux enjeux auxquelles est confrontée l'association tout en favorisant l'évolution de ses ressources humaines.

## Plan d'actions en faveur de l'égalité Hommes/Femmes

La LPO a mis en place avec le Comité d'Entreprise un Plan d'actions 2015/2017 en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Ce Plan propose de suivre 8 thèmes permettant de qualifier l'évolution de l'égalité Hommes/Femmes avec des objectifs identifiés, des actions à mettre en place et des indicateurs : Embauche, Formation, Promotion professionnelle, Qualification, Classification, Conditions de travail, Rémunération effective et Articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale. Ce plan d'actions sera ainsi évalué et actualisé tous les ans avec les représentants du personnel. Le dernier Bilan social a montré que ces indicateurs confirmaient l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes au sein de la LPO en 2015.